

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 9

Artikel: Aux amis du patois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.
GRAND-ST-JEAN, 26 - LAUSANNE
Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
"PUBLICITAS"
Société Anonyme Suisse de Publicité
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 1^{er} mars 1919. — La femme dans la vie publique (Félix Bonjour). — Aux amis du patois. — A propos de patois (J. L.). — Au fond, c'est un bon homme! (J. M.). — Onna buia po rein (Marc à Louis). — A propos de berbot. — Chanson politique (Eug. Borel). — A la patrie. — Pas tant de bruit pour peu de laine (J. P.). — Le sort fatal. — La composition. — Feuilleton : Du Jorat à la Cannebière (O. Badel), suite. — Boutades.

LA FEMME DANS LA VIE PUBLIQUE

Nous détachons les lignes qui suivent d'un fort intéressant ouvrage : *La Démocratie suisse*, dû à la plume de M. Félix Bonjour, ancien président du Conseil national, et qui vient d'être publié par la librairie Payot et Cie à Lausanne.

On est d'accord pour reconnaître à la femme suisse des qualités éminentes. Elle est généralement travailleuse, sobre, fidèle, et nous trouvons au berceau de l'indépendance helvétique et plus tard de beaux exemples de l'héroïsme féminin; mais l'opinion commune paraît être encore que le problème de la division du travail entre l'homme et la femme est plus résolu par l'abandon à l'homme des droits civiques que par l'intervention de la femme dans la sphère orageuse des luttes politiques. Guizot disait que la politique n'était pas une œuvre de saints. Les féministes prétendent que la femme l'épurerait, tandis que les anti-féministes croient qu'elle y laisserait quelque chose de sa dignité et de ce je ne sais quoi qui fait son charme. Les conquêtes du suffrage féminin en Suisse sont extrêmement modestes. Il y a quelques années, le canton de Vaud a accordé aux femmes le droit de participer à l'élection des pasteurs et des Conseils de paroisse. En 1916, Neuchâtel en a fait autant. Genève est dans le même cas. Mais nulle part les femmes n'ont obtenu le suffrage politique proprement dit. L'extension du droit de vote aux femmes rencontre de la résistance, surtout dans les cantons agricoles et les cantons catholiques. Si la Suisse suit le mouvement qui s'est manifesté dans quelques pays, depuis la guerre, en faveur du vote des femmes, ce sera sans doute à pas lents. Le jour où les citoyennes participeront à l'élection du Conseil national me paraît encore assez éloigné.

En revanche, on tend à faire une place à la femme dans la direction de l'école. Le canton de Vaud lui a ouvert l'accès des commissions scolaires et son cas n'est pas isolé. Il convient d'ajouter que le nouveau Code civil suisse a considérablement amélioré la situation sociale de la femme, qui n'est plus du tout ce qu'elle était encore il y a quelque cinquante ans. Où est le temps où Shakespeare terminait sa *mégère apprivoisée* en faisant dire à Katharina : « Ton mari est ton supérieur, ta vie, ton gardien, ton chef, ton souverain, l'homme qui prend soin de ta personne et de ton entretien; il soumet son corps à de pénibles travaux sur terre et sur mer, qui le forcent à passer la nuit au milieu des tempêtes, le jour au milieu du froid, tandis que tu restes chaudement saine et sauve à la maison, et il ne te réclame d'autre tribut que

ton amour, tes regards affectueux et ta fidèle obéissance, paiement trop léger d'une si grande dette. La femme doit à son mari une obéissance analogue à celle que le sujet doit au prince... J'ai honte que les femmes soient assez sottes pour déclarer la guerre lorsqu'elles devraient demander la paix à genoux, ou pour aspirer à l'autorité, à la suprématie, au commandement lorsqu'elles sont tenues de servir, d'aimer et d'obéir ». Mais la vie moderne demande aux femmes quelque chose de plus qu'à l'époque où écrivait le poète qui passe pour avoir vu le plus loin dans les profondeurs de la nature humaine.

FÉLIX BONJOUR.

AUX AMIS DU PATOIS

La société des *Amis du patois*, de Vevey, tiendra sa réunion d'hiver samedi 8 mars, au soir, au café de la Clef, à Vevey. On n'y parlera que patois et l'on rira... en patois.

A PROPOS DE PATOIS

DANS notre numéro du 21 décembre, nous posions, à nos lecteurs, la question suivante :

« Quel est, à votre avis, le chef-d'œuvre de nos patois vaudois ? »

Parmi les réponses reçues nous avons publié *in-extenso*, le 15 courant, celle de M. Maurice Gabbud, correspondant du « Glossaire des patois romands », à Lourtier (Valais).

Nous venons de recevoir encore la carte suivante :

« On peut varier sur la valeur du meilleur morceau de patois vaudois suivant le point de vue auquel on se place. *Le plus goûté*, en tous cas, est le morceau de prose l'*Histoire de Guyaume Tè*, du regretté Louis Favrat que la Société d'histoire de la Suisse romande a jugé digne d'entrer dans ses savants mémoires (Documents T. V). On entend toujours avec plaisir la déclamation de ce savoureux morceau, même si l'on n'est pas versé dans le patois.

« Yverdon, II 1919.

J. L. »

AU FOND, C'EST UN BON HOMME!

Au fond, c'est un bon homme ! Ah ! que voici une expression bien courante. Ce qu'il y en a par le monde de ces hommes « bons, au fond », c'est-à-dire aux mérites... comment dire ?... cachés. Aussi bien cette expression n'est-elle pas, comme on le pourrait croire, un brevet de bonté. Quand on termine de telle façon le portrait qu'on vient de tracer de quelqu'un, c'est, le plus souvent, que ce portrait n'a pas été très flatteur. Il semble même qu'on veuille, par cette banale formule, s'excuser tout simplement de tout le mal qu'on vient de dire et que, parfois, on pense de ce « bon homme, au fond ».

Ah ! certes, qu'il y ait encore des gens qui ne font pas étalage des qualités qu'on leur accorde et qu'ils se reconnaissent eux-mêmes, rien de plus naturel et de plus louable ; la plus élémentaire modestie leur recommande, du reste.

Mais il ne faut pourtant pas pousser les choses trop loin et, volontairement ou non, cacher trop ses qualités, lorsqu'on en a. C'est de l'égoïsme ou de l'inconséquence. Pour qui et pourquoi donc la nature aurait-elle créé des gens aimables, de bonnes gens, des gens serviables, des gens à l'humeur gaie, sinon pour l'agrément de leur prochain, plus même que pour leur propre agrément.

Sans enlever rien à la valeur incontestable des qualités de « fond », il ne faut toutefois pas trop méconnaître les avantages, non moins précieux, des qualités de « surface ». Ce sont ces dernières, en somme, qui sont pour beaucoup dans le charme de la vie, qui en voilent les petites contrariétés et permettent de les oublier un moment. Diplomatie à part — car la diplomatie est l'art de dissimuler — on ne voit pas trop, en effet, les raisons qu'on a de faire toujours grise mine aux gens, quand rien ne justifie cette attitude. Pourquoi aussi, lorsqu'on est dans son bureau, dans son magasin ou à ses affaires, prendre une figure spéciale, le plus souvent fort peu plaisante ? Ou encore, pourquoi un chef d'entreprise quelconque croit-il devoir, pour parler à ses subordonnés et sans qu'il en ait le sujet, prendre un air rogue ou méprisant. Quand on est bien élevé, on l'est avec tout le monde. A quoi riment ces distinctions ? La dignité et l'autorité n'y gagnent rien, au contraire.

On invoquera le tempérament. Le tempérament a bon dos.

Qui donc n'aime à rencontrer ou avoir à faire à des gens d'abord souriant, de commerce agréable, de joyeuse humeur ? Tout se résout mieux et plus promptement avec de telles gens. Et puis, la vie en est combien plus agréable.

Que les grincheux, les revêches, les malcommodes restent entre eux. Et bien du plaisir.

Bonne ou mauvaise, la première impression est la plus durable. On a grand peine à s'en libérer. Donc, soyons aimables, souriants, avenants avec tous, quand on n'a pas quelque sérieux sujet d'être autrement.

Tâchons qu'on dise de nous : « C'est un bon homme au fond et à la surface » ou, ce qui est mieux : « c'est un bon homme » tout court. Ça suffit.

Que diable ! les qualités ne sont pas des articles de musée ; si nous en avons, sortons-les. Nous ne sommes certes pas si regardants sur nos défauts.

J. M.

Histoire de l'art. — Mardi 4 mars, au Palais de Rumine (salle Tissot), à 5 heures, 5^e séance, avec projections, de M. Raphaël Lugeon. En voici le programme :

La peinture sous le Premier Empire. — Louis David et son école. — Girodet-Trioson ; Gros ; Gérard. — Les petits maîtres ; Bolly, Lethière, etc. Géricault et le radeau de la Méduse.

ONNA BUÏA PO REIN

L'ÉTAI ma fâi rido lliên du lo fin fond de Mollie-Quegnu tant qu'à Lozana, omète trâi z'hôre de tsè po veni avau et six z'hôre po reparti. Po lo retor, l'è su que faliâi